

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Alt.</i>	<i>Station</i>	<i>Dim.</i>	<i>Aug.</i>	<i>Observations</i>
VALAIS				
510	Granges-sur-Sierre	2,800	—	Ruches fortes, hausses posées le 22 et 8 jours plus tard, le 29, 2 essaims. Espérons temps plus chaud en mai. Premiers apports dès le 28.4., sur dent-de-lion et cerisiers. Les colonies sont en général en avance de 3 semaines.
760	Troistorrents	—	1,500	
900	Vex	2,980	1,500	Un pauvre mois à oublier.

Une fois de plus, le mois d'avril a confirmé sa mauvaise réputation, d'être un mois désagréable. Le proverbe cité par un de nos correspondants : « Il faut devenir très vieux pour voir trois beaux mois d'avril » le confirme pleinement. Mais nous pensons qu'il est encore trop tôt pour se lamenter, la belle saison est encore devant nous et nos colonies comptent de nombreux bataillons de butineuses prêtes à la récolte ou... à essaier.

Genève, le 10 mai 1972.

O. Schmid.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR JUIN 1972

Le temps passe, les jours se succèdent et les saisons nous apportent parfois des conditions atmosphériques peu appréciées. Si au début d'avril, nous devions réfléchir pour prévoir le travail au rucher au mois de mai, quelques jours passés en montagne (au Jura pour être précis) à fin avril, nous ont fait constater la fragilité de nos pronostics. Là-haut l'hiver est revenu, la neige se tient à flanc coteau et le brouillard, comme gêné de cet hiver tardif, recouvre le tout. Le thermomètre ne monte pas très haut et se trouve déjà très fatigué quand à 14 heures il indique 3 degrés ! Que font les abeilles en pareilles circonstances ? Elles restent cloîtrées dans leurs demeures et l'apiculteur plein de sagesse attend tranquillement avec elles une amélioration du temps. Et pourtant même si j'écris maintenant pour le travail à effectuer durant le mois de juin, je pense beaucoup à vous amis de la montagne. Je vois en pensée ces ruchers d'Evolène, de La Luette, d'Orsières, de Salvan. Je pense aux abeilles de cet ami Marcel Décaillat qui ne reverront plus cet homme si attachant, si sympathique. A tous les amis du Jura également, je dois dire que je suis près d'eux et que je sais pertinemment qu'ils adapteront leur travail aux conditions atmosphériques, sans prendre à la lettre tous mes conseils ! Regardons alors en avant, pensons aux beaux jours et souhaitons ne plus entendre cette méchante bise qui s'est manifestée avec une violence telle

(120 km/h.) qu'elle a même coupé le souffle à nos amis genevois !

Les colonies, merveilles de la nature, malgré le froid, malgré cet aquilon du Nord, se développent, lentement, mais sûrement. Elles auront encore à affronter les saints de glace (10-16 mai), qui espérons-le ne se feront pas trop remarquer. Dès ce moment, toutes les espérances sont permises, les hausses sont posées ou seront posées. En plaine, elles se rempliront suivant la température à un rythme réjouissant. Les essaims recueillis avec soin seront suivis de près et le nourrisseur, jusqu'au moment où les cires seront bâties sera toujours bien repourvu. La ruche essaimeuse sera contrôlée et pour éviter la sortie d'un deuxième essaim, on détruira les cellules royales à l'exception de deux. Quant à l'essaim recueilli, que deviendra-t-il ? Il peut avoir différentes destinations selon les projets de l'apiculteur. Si ce dernier pense augmenter son cheptel, l'essaim sera logé dans une ruchette et se sera transformé d'ici l'automne en une belle colonie normale. Au contraire, si nous ne voulons pas augmenter le nombre de colonies, l'essaim sera rendu à la souche ou à une autre colonie. (Attention aux maladies.) Pour cela, vous posez sur votre souche un **plateau séparateur**, sur celui-ci une hausse vide avec cadres et cire gaufrée. Vous mettez l'essaim recueilli dans cette hausse, dessus le nourrisseur avec du sirop et l'opération est terminée. Dans la partie supérieure, les abeilles bâtiront les cires, la reine (la vieille, donc la première de la souche) pondra. Dans le corps (soit dessous) la reine naîtra, sera fécondée et commencera à pondre. Dès que vous constaterez des œufs dans le corps, vous intervenez à nouveau en supprimant la reine dans la hausse et vous **remplacez immédiatement** le plateau séparateur par un simple journal en faisant quelques trous à ce dernier. Les abeilles de la hausse qui n'ont plus de reine, mais seulement un peu de couvain de tout âge n'élèvent pas, car elles sentent la présence de la reine à l'étage inférieur et la réunion se fait sans heurt et très gentiment. Les abeilles, toujours soucieuses de la propreté de leur demeure, évacueront tout le papier.

Dès fin juin (surtout en plaine) de nombreuses hausses seront pleines, les abeilles auront fait de nombreuses excursions dans les champs de colza et de dent-de-lion. Cette récolte, une fois opérée, sera extraite, filtrée au clarificateur et la mise en pots se fera sans trop attendre (trois, quatre jours pas plus) car ce miel se cristallise très rapidement.

A la fin du mois de juin les apiculteurs de plaine penseront à déplacer leurs ruches en montagne. Pour cette opération, il y a lieu de revoir son matériel, les plateaux seront cloués solidement, les tirettes fermeront correctement tout en laissant la plus grande aération possible. Rien n'est plus malaisé que de transporter une ruche dont les abeilles sortent de partout ! Vous devez également

avertir votre inspecteur régional et vous renseigner, surtout si la région où vous pensez mettre vos ruches n'est pas à ban. Même en montagne, il y a lieu d'observer les distances jusqu'aux routes, chemins et sentiers. Vous êtes responsables de tout accident qui pourrait survenir pendant ce déplacement. Mais surtout, sachez avant de partir où vous désirez déposer vos ruches. Prenez contact avec le propriétaire du fonds. Les apiculteurs de la montagne ne prirent pas beaucoup l'installation d'un rucher en plein essor à proximité de leurs ruches ceci pour des raisons qui se passent facilement de commentaires. Aussi, évitez des malentendus avec vos voisins et faites preuve de savoir-vivre. D'autre part, il ne faut transporter que de fortes colonies, car ce sont les seules rentables. Une fois vos colonies installées, il faudra redoubler de vigilance quant à la nourriture, puisque avant de les déplacer, vous aurez probablement extrait le miel de fleur. Il est nécessaire de laisser des provisions, car les abeilles ne doivent, à ce moment crucial de l'année, subir absolument aucun rationnement. On ne le souhaite pas, mais le mauvais temps peut très bien revenir et s'installer quelques jours.

Bonne chance, et que le soleil vous tienne compagnie.

Vevey, le 14 mai 1972.

A. Paroz.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

LE SENS DE LA PESANTEUR CHEZ L'ABEILLE

Les êtres vivants, en vue d'assurer leur équilibration, sont à même d'enregistrer les changements de position de leur organisme dans l'espace en prenant comme système de référence la pesanteur à cause de sa constante de direction et d'intensité. Pour ce faire, ils possèdent des organes stato-récepteurs particuliers dont la structure varie selon les groupes d'animaux. D'une façon très générale, ces organes, désignés sous le nom de **statocystes**, sont constitués par une cavité tapissée de poils sensoriels. En suspension dans son intérieur se trouvent une ou plusieurs sortes de pierres appelées **statolithes**. Si ces concréctions se déplacent sous l'effet de la pesanteur, comme il arrive quand l'animal change de position, les filets nerveux sensitifs qui aboutissent aux poils en reçoivent certains ébranlements susceptibles d'être communiqués aux centres nerveux de l'animal et ainsi le renseigner sur sa posture.

Chez l'abeille, comme du reste chez d'autres hyménoptères, il n'existe pas un tel dispositif qui est remplacé par des **champs de**